

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la justice

**Arrêté du 1 - DEC. 2025**

**modifiant l'arrêté du 7 septembre 2025 fixant la composition du jury du concours externe sur épreuves et du concours interne pour le recrutement dans le corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse ouverts au titre de l'année 2025**

**Le garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2017-1050 du 10 mai 2017 modifié portant dispositions statutaires communes aux corps de catégorie A de la fonction publique de l'Etat à caractère socio-éducatif ;

Vu décret n° 2019-49 du 30 janvier 2019 portant statut particulier du corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse et notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2009 modifié relatif aux règles d'organisation générale des concours pour le recrutement des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours externe sur épreuves et interne pour le recrutement dans le corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 7 septembre 2025 fixant la composition du jury du concours externe sur épreuves et du concours interne pour le recrutement dans le corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse au titre de l'année 2025,

**Arrête :**

**Article 1**

L'article 1 de l'arrêté du 7 septembre 2025 est modifié comme suit :

Membre du jury :

- Madame MEYER Katia, éducatrice, UEMO Reims Sud, est remplacée par Madame JAILLETTE Flore, éducatrice, UEMO Tourcoing.

**Article 2**

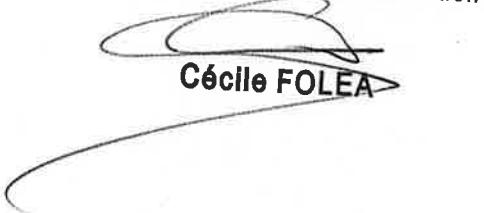
Le directeur de la protection judiciaire de la jeunesse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le

**1 - DEC. 2025**

Pour le garde des Sceaux, ministre de la  
Justice et par délégation,  
Pour le Directeur de la protection judiciaire  
de la jeunesse et par délégation,

Cheffe du bureau  
du Recrutement et de la Formation

  
**Cécile FOLEA**